



Terrain en friche du voisin

Par **alain07**, le **05/07/2009** à **21:51**

Bonsoir,
Mon voisin détient une parcelle qui jouxte mon terrain.
L'année dernière, après discussion il a coupé un grand frêne qui causait des nuisances et en a profité pour faire un peu de nettoyage sur cette parcelle. Depuis plus rien n'est fait, et le terrain est devenu pire de ce qu'il était précédemment. Des petits frênes et des petites acacias poussent de partout et surtout en bordure du mur qui nous surplombe. Ce mur qui appartient au voisin n'est pas en très bon état, au risque de s'écrouler dans notre terrain et l'endommager.
Dernièrement je lui ai adressé un courrier lui demandant de bien vouloir nettoyer son terrain, comme il le fait sur le restant de sa propriété. Mon courrier est resté sans effet.
Au vu de tout cela j'aimerais avoir votre avis sur la question:
Puis-je l'obliger à nettoyer son terrain régulièrement. Puis-je l'obliger à couper les arbres sauvages qui poussent de partout. Dans cas ou le mur fragile s'écroule sur notre terrain et cause de nombreux dommages, comment puis-je demander réparation afin d'obtenir un terrain dans l'état ou il est actuellement.
Je vous remercie de votre réponse.

Par **CILOUDJ**, le **15/07/2009** à **07:38**

Le mieux je pense est de te rapprocher de ta mairie. Es tu dans un région à risque au niveau incendie?